

TELE-UNIVERSITE

Mémoire présenté à la Commission d'enquête  
sur la formation des adultes

par

Les Conseillers régionaux de la Télé-université  
regroupés sous la direction de la Coordination  
régionale.

19 décembre 1980

### Avant-propos

Ce mémoire a été rédigé à la suite de consultations auprès de tous les Conseillers régionaux (agents d'implantation) de la Télé-université. En ce sens, il est l'oeuvre de tous.

Même si ces consultations n'ont pas toujours produit l'unanimité absolue sur tous les sujets, elles ont cependant contribué à nous questionner sur la pertinence de notre fonctionnement de notre raison d'être dans tout ce réseau d'éducation des adultes.

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Conscients de la lourde tâche que l'on vous attribuait par le mandat qui vous a été confié, permettez aux conseillers régionaux de la Télé-université de vous soumettre ces quelques lignes. Nous espérons que celles-ci ajouteront une lumière supplémentaire dans la "mer" de propos que vous avez dû recueillir au cours de votre périplicite consultatif.

Afin de justifier, en quelque sorte, l'envoi du présent document, soulignons:

- Que la formation des adultes liée au concept général d'éducation permanente et toute la "pratique" que ces agents de promotion véhiculent, nous touche de très près puisque nous en sommes.
- Que notre "vécu" quotidien nous place constamment en contact direct avec la population et par le fait même, nous devons répondre à ses inquiétudes et besoins de façon immédiate.
- Que le cadre même de notre travail se situant au premier chaînon institutionnel, nous amène à vivre des situations qui sont loin du travail administratif et routinier.
- Que Télé-université possède un des réseaux d'implantation et d'information des plus décentralisés qu'on puisse créer puisqu'on y

retrouve tout près d'une cinquantaine de personnes, liées à l'implantation, qui sont réparties dans toutes les régions du Québec.

- Qu'une part importante de notre travail vise à démystifier l'université qui a (peut-être avec raison) à se débarrasser de plusieurs qualificatifs du genre: "éléphant blanc", "tour d'ivoire", "rêveurs", "inaccessible", "élitiste", pour ne nommer que ceux-là. Nous avons relevé ce défi tout en essayant de reconfier aux gens la responsabilité de leur apprentissage. Mais nous sommes replacés constamment devant des barrières institutionnelles de toutes sortes, construites à même les perceptions traditionnelles de l'enseignement et du contexte de vive concurrence qui prévaut actuellement dans le milieu de l'éducation des adultes.

Tout ceci, ajouté à notre profond désir de participer à la compréhension de tout le système d'éducation des adultes, nous amène à croire que nous sommes en mesure de vous aider à percevoir certains besoins de la population en matière de formation et d'éducation et subséquemment d'en dégager des constantes et des particularités.

Mais soyons brefs et référons-nous au texte qui va suivre où, dans un premier temps, nous ferons une brève présentation de l'institution Télé-université, ensuite, nous donnerons notre perception du fonctionnement et de la situation actuelle de l'éducation des adultes et finalement nous tenterons d'en dégager les forces et les lacunes, pour en arriver à élaborer quelques propositions de solutions.

PRESENTATION SUCCINCTE DE L'INSTITUTION

- Par sa création en 1972, la Télé-université devenait la dernière-née des constituantes de l'Université du Québec (la dixième). Sa mission est de dispenser l'enseignement supérieur à distance aux adultes québécois, éloignés géographiquement ou psychologiquement des institutions universitaires. Elle vise d'abord à développer chez l'étudiant des aptitudes à "l'autodidaxie".
  
- La Télé-université est une institution "pour adultes seulement". Les critères d'admission sont: avoir vingt-deux ans, le désir d'apprendre et une expérience de vie, quel que soit le niveau d'étude de l'intéressé.
  
- La Télé-université est une institution différente des autres centres d'enseignement universitaires au niveau de son fonctionnement. L'étudiant n'a pas à se déplacer pour suivre des cours de type socio-culturel; il reçoit chez-lui la documentation avec laquelle il travaillera la plupart du temps à domicile. Les cours dispensés ne sont pas soumis à des horaires rigides et l'apprenant évolue à son propre rythme.
  
- En 1979, soit pour les trimestres d'hiver, d'été et d'automne, la Télé-université dispensait 18,314 cours sur le territoire québécois

liés à son programme CHEM (Connaissance de l'Homme et du milieu) et à son cours de gérontologie. Malgré le fait qu'une part relativement élevée d'enseignants (38.5%) (\*) fasse partie des étudiants inscrits, nous avons fait des percées significatives dans des groupes sociaux et des territoires qui se voyaient auparavant exclus du réseau de l'Université. D'ailleurs, l'évolution du nombre d'étudiants est assez révélatrice du besoin comblé, lorsque l'on compare le nombre de 4,000 personnes du cours COOP (en 1974) avec l'actuel.

- La Télé-université dispense de l'enseignement universitaire à distance. Pour ce faire, l'institution a mis au point des moyens originaux de rejoindre les individus partout sur le territoire québécois. Malgré le fait que sa technologie soit basée, comme celles des autres institutions, sur l'écrit et l'audio-visuel, il faut noter les efforts qui sont mis à diffuser ces documents de façon à faciliter l'accès au plus grand nombre possible de personnes. Des émissions télévisées complémentaires aux documents écrits sont diffusées par l'entremise de câblo-distributeurs, ce qui n'empêche pas de desservir les régions qui n'ont pas accès au "câble" puisqu'on leur donne l'occasion de visionner les documents en circuit fermé. Jumelées aux multiples possibilités que présente l'électronique, diverses formes d'encadrement sont offertes aux étudiants:

- le tutorat: l'étudiant peut travailler seul et être en contact régulier par téléphone avec un tuteur.

---

(\*) Moyenne de fréquentation d'automne-1975 à automne-1979.

- la cellule: il peut constituer, avec d'autres personnes, une cellule de travail à laquelle sera greffé un moniteur.
  - la conférence téléphonique: il peut faire partie d'un groupe et participer à des "télé-conférences" animées par un spécialiste en la matière.
  - l'animation de groupe: il peut, enfin, être regroupé avec une vingtaine d'étudiants de sa région autour d'un animateur et participer à des rencontres visant à mettre en commerce et à confronter des idées et des connaissances liées au cours.
- Outre le domaine des cours sus-mentionnés, l'institution s'est donné aussi comme objectif d'offrir des cours selon des modèles ouverts, faisant une large place au vécu et à l'engagement social des étudiants. Suite à cette préoccupation, elle a été amenée à offrir des activités dites de "service à la collectivité" dont la mieux connue est l'Année du Français, vaste campagne de valorisation de l'usage et de la qualité du français. Les activités comportent aussi, des cours de gérontologie destinés au personnel des centres d'accueil pour personnes âgées et malades de soins prolongés (\*). En plus de certaines expériences en cours, telle l'adaptation technologique de certains cours pour les rendre accessibles aux handicapés, la Télé-université a

---

(\*) En 1978, 3,900 personnes étaient inscrites au cours de gérontologie de la Télé-université.

organisé avec l'Unesco, une série de colloques régionaux sur les stratégies de conservation de l'eau.

Voilà! Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir été exhaustifs dans la présentation de l'institution à laquelle nous sommes rattachés. Il s'agissait beaucoup plus d'une mise en situation qu'autre chose. D'autres, nous en sommes persuadés, se chargeront de la décrire plus précisément.

B) PERCEPTION DE LA SITUATION ACTUELLE:

Deux niveaux de préoccupation sont ressortis de la consultation que nous avons menée auprès des conseillers régionaux. Premièrement, une impression générale de la situation touchant l'aspect interactif de tous les intervenants en région qui offrent des cours aux adultes et, en second lieu, une perception plus particulière de notre rôle comme intervenant direct.

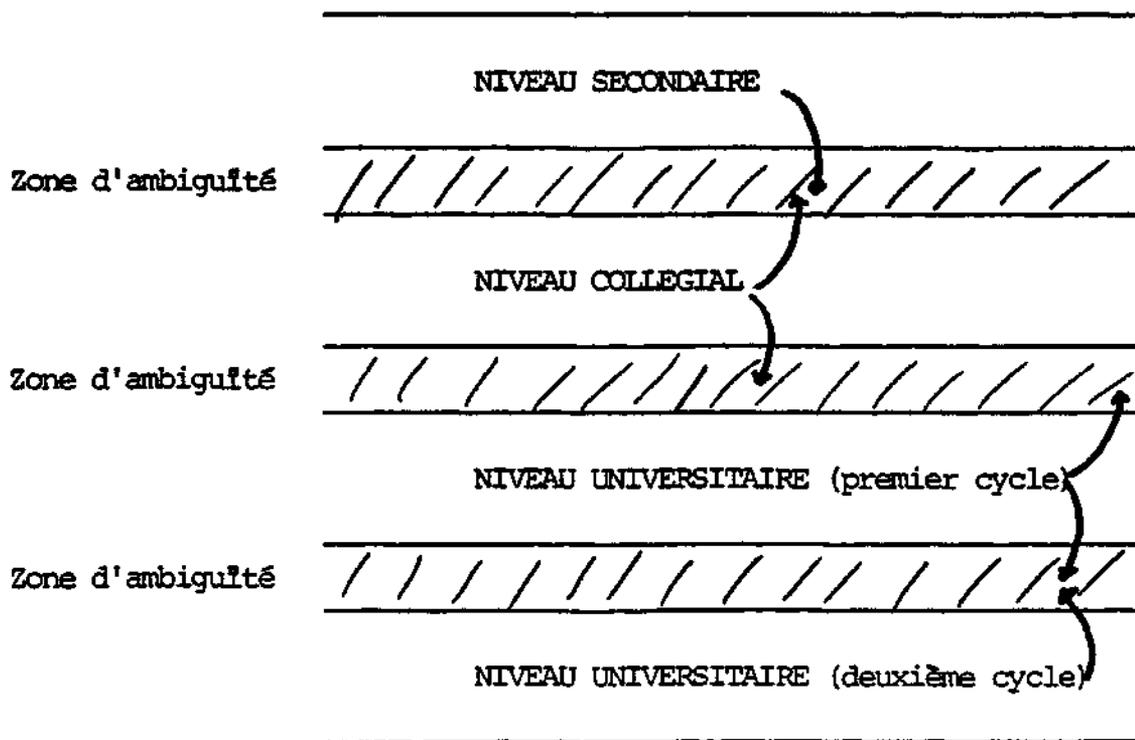
Impressions générales:

Ce qui frappe en premier lieu, c'est la multitude des intervenants qui agissent et interagissent sur l'adulte lorsque le mot "cours" est lancé. Il s'agit, à notre avis, de la démonstration la plus éclatante du manque de coordination qui prévaut. Pour répondre à la demande, tous les moyens sont bons. A titre d'exemple, qu'il faille, pour un CEGEP, engager un professeur d'Université et son contenu de cours, pour répondre à une demande particulière, est chose courante et ne présente, dans le contexte actuel, aucun vice à l'éthique. L'étudiant se verra, quelques mois plus tard, offrir des crédits de niveau collégial pour un cours qu'il aurait pu suivre, par pure coïncidence, à l'Université, et auquel on aurait rattaché un crédit universitaire.

On pourrait voir, dans la même veine, une institution non-universitaire, offrir des certificats de premier cycle en jouant habilement sur la syntaxe. Ou encore, on aurait l'occasion de lire dans les offres de cours

d'institutions de niveaux différents, qu'ils ont tous, par exemple, des cours d'anglais; chacune de ces maisons d'enseignement dispense un cours "débutant", "moyen" et "avancé". Est-ce donc dire que le "débutant universitaire est moins débutant que celui du CEGEP ou du niveau secondaire? Chose curieuse, on ne semble pas s'interroger sur l'impact négatif que peuvent produire pareilles pratiques chez celui qui veut suivre des cours. Il s'agit, en fait, de situations qu'impose toute la démarche faussement "marketing" que sont obligés d'adopter les "bailleurs" de cours pour accroître leur clientèle.

Ce bref énoncé de problèmes factuels, en ce qui concerne particulièrement les cours, nous amène à définir les zones d'ambiguïté (voir tableau) entre les niveaux d'enseignement:



Ces zones permettent aux institutions contiguës d'extensionner les contenus de leurs cours dans des secteurs mitoyens où la définition et les particularités des niveaux secondaire, collégial et universitaire perdent leur sens. Situation excellente pour celui qui aura un meilleur service "marketing" mais combien néfaste et désengageante sur la perception des gens. Pour prendre vraiment conscience du contexte concurrentiel qui existe, il nous faut regarder à chaque début de trimestre les pleines pages d'offre de cours qui remplissent presque en totalité, les espaces publicitaires disponibles de nos "hebdos". L'équivalent des sommes ainsi investies pourrait, à coup sûr, permettre de financer des centres d'information régionaux où l'on donnerait de façon objective, des renseignements pertinents adaptés aux besoins de chaque individu. Qu'il faille le dire, l'éducation des adultes est fort rentable et les institutions le savent fort bien! Mais où commence et se termine la notion d'éthique liée à sa promotion?

De plus, nous pouvons constater la réticence particulière qu'ont les intervenants de l'éducation des adultes d'une même région à s'asseoir autour d'une même table. Ceci devient encore plus curieux lorsqu'on rencontre ces mêmes difficultés dans un réseau comme celui de l'Université du Québec. Nous croyons fermement qu'il existe, à l'heure actuelle, toutes les facilités et ressources pouvant permettre de donner un des meilleurs services à l'adulte québécois. Toutefois, force nous est de constater que le manque de planification globale nous entraîne dans une

philosophie mercantiliste où l'étudiant se voit, plus souvent qu'autrement, ramené à un rôle de "consommateur" de produit. Dans ce sens, les institutions d'enseignement devront, à notre avis, accepter pleinement leur rôle d'agent de changement, surtout lorsque nos prétentions sont de former des adultes qui ont déjà, pour plusieurs, dépassé le stade du sevrage éducatif.

PERCEPTIONS DE PROBLEMES PARTICULIERS

A l'intérieur de ce sous-chapitre nous essaierons de dégager certaines faiblesses touchant des thèmes particuliers; nous référerons autant au contexte général qu'à celui de notre institution.

1) Les services aux étudiants:

Le service à l'étudiant réfère à plusieurs formules qui sont laissées à l'imagination des responsables; les plus traditionnelles sont le registrariat, un service d'encadrement, d'immatriculation, de dépannage et de prêts et bourses. Ce sont, somme toute, des services normaux qui n'exigent des institutions que des gestes d'administration liée à un fonctionnement normal et jusqu'à un certain point obligatoire. Quand serons-nous en mesure d'offrir des services plus larges qui réfèrent à nos responsabilités en tant qu'"agent de changement" et où nous pourrions déborder sur un "service à la collectivité"?

2) Système d'équivalence:

Il existe, certes, un système d'équivalence de cours qui s'emploie à peser et souspeser les expériences académiques d'un individu. Le seul moment où l'expérience de vie est prise en considération et que l'Université du Québec a institutionnalise, c'est lors de l'inscription. Dès l'instant où l'étudiant est admis dans une université, qui offre cette possibilité et qu'il s'est prévalu de ses droits, il doit oublier catégoriquement qu'il a "vécu" et s'insérer, tant bien que mal, dans un

processus long et pénible d'une croissance pédagogique standard.

Une question nous saute aux yeux: quand reconnaitrons-nous l'expérience ou le "vécu" d'un individu dans son dossier étudiant?

### 3) Publicité

La quantité de services éducatifs offerts aux adultes obligent les institutions à développer des stratégies de mise en marché afin de publiciser leur programme. Comme nous l'avons précisé auparavant, nous croyons que ces stratégies publicitaires risquent de tromper l'étudiant au lieu de l'orienter vers un choix pertinent à ses besoins. Quand il s'agit de services d'éducation payés à même l'argent des contribuables, nous ne pouvons que nous interroger sur le principe de libre concurrence.

### 4) Contexte politique:

Nous croyons que le principe du Télé-enseignement a fait magistralement ses preuves dans tout le contexte de l'éducation permanente. Le nombre d'étudiants est certes une démonstration de sa pertinence à répondre à des besoins. Il faut, à notre avis, privilégier de façon plus particulière le développement de cette forme d'enseignement que soutient cette philosophie "d'autodidaxie". Depuis les débuts de cette expérience, l'enseignement à distance s'est beaucoup plus préoccupé de survivre que de se développer. Il est temps, nous croyons de consacrer plus d'énergies à sa mise en valeur et à sa reconnaissance.

5) Les niveaux pédagogiques:

Mal définis et correspondant très peu aux attentes d'une clientèle adulte, les niveaux pédagogiques sont, à notre avis, une notion dont il faudrait revoir les bases. Pour l'adulte en quête de connaissance, il importe très peu de suivre un cours qui soit d'un niveau particulier, si ce n'est que la connotation universitaire soit enrobée de tout le mythe qu'on veut bien lui prêter. Nous pensons qu'il serait davantage intéressant de confier des rôles particuliers à chacun des niveaux d'enseignement et de les maintenir que de mettre l'accent encore davantage sur le niveau d'étude. Pour caricaturer quelque peu, nous en sommes à nous demander quelle peut être la différence entre un cours de macramé dispensé au secondaire, au CEGEP ou à l'Université?

C) LES LACUNES DE LA SITUATION ACTUELLE

- Les besoins en formation des adultes québécois sont mal identifiés. Le respect des régions, des milieux et groupes sociaux et des individus est indispensable. Chacune de ces entités a des besoins différents et on a l'impression très nette que la démarche par tâtonnement semble être la plus utilisée pour la recherche des besoins quels qu'ils soient.
- Il n'existe pas de concertation entre les services de formation et d'éducation des adultes.
- Eviter la centralisation des services d'éducation puisqu'il faut être près des gens pour répondre à leurs attentes.
- Même si de plus en plus de pressions sont faites dans le but de pallier à cette situation, nous sommes très peu préoccupés par des clientèles comme les handicapés.
- L'Université n'est pas éligible aux modes de subventions gouvernementales en regard de la formation; considère-t-on qu'elle ne fait pas de formation?

D) ELABORATION D'ELEMENTS DE PROPOSITION:

Nous proposons:

- Que tout cours destiné aux adultes de quelque niveau que ce soit, fasse l'objet d'une étude afin de connaître sa pertinence et sa valeur en relation avec les besoins exprimés par la population.
- Qu'il y ait établissement d'un réseau formel de concertation entre les différents intervenants dans l'éducation des adultes.
- Que l'on reconnaisse l'importance et la "place" de l'enseignement à distance. Qu'on lui donne les moyens de croître au même titre que les autres.
- Que tout cours soit construit de façon à permettre de répondre à des besoins aussi particuliers que ceux des handicapés.
- Qu'il y ait formation d'un comité de surveillance et d'information décentralisé qui aura droit de regard sur toutes activités concernant l'éducation des adultes.
- Que l'on repense tout le clivage des "niveaux" pédagogiques lorsque l'on parle d'éducation des adultes.